



COMITE SYNDICAL DU 26 MARS 2024 à CARENTAN-LES-MARAIS (*Les Veys*)

Secrétaire de séance : Yann MOUCHEL

DÉLIBÉRATION

CS 2024/06 Domaines de compétences par thèmes – Emploi-formation professionnelle – Validation du plan de formation 2024

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 26 mars 2024 à Carentan-les-Maraix (*Les Veys*), sous la présidence de Benoît FIDELIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 20 mars 2024 aux membres délibérants et le 21 mars 2024 aux membres associés conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Pascal **MARIE**, Pierre **VOGT**

Pour les conseillers départementaux

Hedwige **COLLETTE** (*pouvoirs de Christelle CASTELEIN et Maryse LE GOFF*), Benoît **FIDELIN**, Patrick **THOMINES** (*pouvoirs de Martine LEMOINE et Hervé MARIE*)

Pour les Communautés de Communes

Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom), Jean-Pierre **GUEGAN** (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne **HÉBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche - *pouvoir d'Aurélie GIGAN*)

Pour les communes

Pierre **AUBRIL** (Sainte-Mère-Eglise – *pouvoir de Bertrand LECONTE*), Jean-Michel **GREEN** (Isigny-sur-Mer – *pouvoir de Miche MAUDUIT*), Yves **HUET** (Gonfreville), Joël **LERECULEY** (Gaignes-Mesnil Angot), Sylvain **LEREDDE** (Rampan – *pouvoir de Gérard VOIDYE*), Jocelyne **LEVAVASSEUR** (Fresville – *pouvoir de Laurent HUET*), Aurélien **MARION** (Apperville), Christopher **MOREAU** (Saint-Germain-du-Pert), Yann **MOUCHEL** (Varenguebec – *pouvoir de Valérie TORTEL*), Françoise **PHILIPPE** (Catteville), Jean-Marie **POULAIN** (Montsenelle – *pouvoir de Christophe FOSSEY*), Gérard **TAPIN** (Marchésieux – *pouvoir de Marie-Agnès HÉROUT*)

avec voix consultative

Valérie **BALAGUER** (Conseil départemental de la Manche)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique **FERREIRA**, Antoine **JEAN**, Valérie **LAISNEY**, Vanessa **LANCELOT**, Sylvain **LETOUZÉ**, Florence **MAZIER**, Cédic **NOUVELOT**, Marianne **ROZET**

Pour les conseillers départementaux

Christèle **CASTELEIN**, Patricia **GADY-DUQUESNE**, Maryse **LE GOFF**, Martine **LEMOINE**, Thierry **LETOUZÉ**, Hervé **MARIE**, Jean **MORIN**

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude **COLOMBEL** (CC de la Baie du Cotentin), Aurélie **GIGAN** (CC Coutances Mer et Bocage), Catherine **KERVADEC** (CC de la Baie du Cotentin), Thierry **LAISNEY** (CC Côte Ouest Centre Manche), Jean-René **LECHATREUX** (Communauté d'Agglomération du Cotentin)



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les communes

Simone **EURAS** (Neufmesnil), Christophe **FOSSEY** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan-les-Marais), Samuel **HARDY** (La Meauffe), Marie-Agnès **HÉROUT** (Carentan-les-Marais), Laurent **HUET** (Saint-Sauveur-Villages), Dominique **JEANNE** (Néhou), Jean-Louis **LECAPLAIN** (Grandcamp-Maisy – *voix consultative*), Bertrand **LECONTE** (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan-les-Marais), Stéphanie **MAUBÉ** (Lessay), Michel **MAUDUIT** (Isigny-sur-Mer), Marinette **MIGAULT** (Rauville-la-Place), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Marianne **TAP** (Hémevez – *voix consultative*), Valérie **TORTEL** (Gorges), Céline **VAQUEZ** (Le Désert), Gérard **VOIDYE** (Carentan-les-Marais)

Pour les membres consultatifs

Julien **MINICONI** (Sous-préfet de Coutances), Adrien **ALLARD** (Sous-préfet de Bayeux), Marie **COUELLIER** (Région Normandie - Chargée de mission Parcs naturels régionaux et Biodiversité)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Nicolas **FILLOL**, Arnaud **FEREY**

Nombre de votants : 20 membres + 12 pouvoirs

Soit un quorum de 32 membres sur 58

CS 2024/06 Domaines de compétences par thèmes – Emploi-formation professionnelle – Validation du plan de formation 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°84-53, en date du 26 janvier 1984, modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°84-597 du 12 juillet 1987, et notamment son article 7 qui dispose que les Régions, Départements, Communes et Établissements publics visés à l'article 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 précitée établissent un plan de formation annuel ou pluriannuel, qui détermine le programme d'actions de formation prévues en application des 1°, 2°, 3° et 5° de l'article 1^{er} (...),

Le président rappelle à l'assemblée que :

L'instrument, mais surtout la démarche poursuivie par le plan de formation, vise à :

- assurer la cohérence entre les orientations générales de la structure en matière de formation et de gestion des ressources humaines et les souhaits individuels des agents,
- prévoir les actions retenues au titre du compte personnel de formation (CPF),
- prendre en compte les formations d'intégration, de professionnalisation et de perfectionnement des agents, mais aussi les préparations aux concours et examens, les dispositifs tels que les bilans de compétences, la validation des acquis d'expérience (VAE) ou la reconnaissance de l'expérience professionnelle.

Le plan de formation représente pour la structure un levier de développement des compétences internes et un outil de dialogue social.

Le coût des formations est pris en charge par le Syndicat mixte du PNR des marais du Cotentin et du Bessin lorsqu'il ne fait pas l'objet d'une prise en compte par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de formation 2024 annexé à la présente.
- **AUTORISE** le président à signer les documents afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 29 avril 2024
Benoît FIDELIN,
Président du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village, Ponds d'Ouve - BP 137
Saint-Germy-sur-Mer
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 | info@parc-cotentin-bessin.fr

PLAN DE FORMATION 2024

DIRECTION GÉNÉRALE	
FORMATION	FINANCEMENT
L'intelligence collective au service des Territoires	Budget général
Le Directeur de Parc naturel régional aujourd'hui	CNFPT
PSC1 (service civique)	Budget général
Journée thématique (service civique)	Budget général
Tronc commun (service civique)	Budget général
Global Mapper et Traitement LIDAR	Budget général
PÔLE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE	
FORMATION	FINANCEMENT
PSC1	Budget général
La rédaction et le contrôle des actes administratifs	CNFPT
L'exécution administrative et financière des marchés publics	CNFPT
Accompagnement numérique	Budget général
PÔLE BIODIVERSITÉ ET RESSOURCE EN EAU	
FORMATION	FINANCEMENT
Logiciel Excel niveau 1	CNFPT
Logiciel Calc niveau basique	Budget général
Approfondissement des marchés publics	CNFPT
Habilitation électrique BS-BE	CNFPT
Améliorer les compétences sur la réalisation d'outils pédagogiques	Budget général
Echouage mammifères	Budget général

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20240326-DELIB_CS2024_06-DE
Date de télétransmission : 30/04/2024
Date de réception préfecture : 30/04/2024



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Formation flore ou phytosociologie des prairies	Budget général
Larves amphibiens	Budget général
Journée technique	Budget général
Journée éleveurs	Budget général
Détermination suivi larves amphibiens	Budget général
Pédologie des mares	Budget général
Flore et végétation zones humides	Budget général
Validation des acquis et de l'expérience	Budget général
PSC1	Budget général
PSC1 (service civique)	Budget général
Journée thématique (service civique)	Budget général
Tronc commun (service civique)	Budget général
PÔLE AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT ET CADRE DE VIE	
FORMATION	
FINANCEMENT	
Evaluer une animation au service des participants et de l'animateur	Budget général
Facilitation graphique pour toutes et tous	CPF
PÔLE TOURISME, CULTURE ET ÉDUCATION AU TERRITOIRE	
FORMATION	
FINANCEMENT	
Les bases du management	CNFPT
Bilan étape sur évolution professionnelle	CNFPT
La maîtrise de la prise de parole en public	CNFPT
La rédaction pour le web	CNFPT
Les fondamentaux de l'écriture journalistique	CNFPT
PÔLE COMMUNICATION	
Les fondamentaux de l'écriture journalistique	CNFPT
La rédaction efficace sur les réseaux sociaux	CNFPT
Libre office	Budget général
Photo et vidéo avec smartphone usage professionnel	CNFPT
Plan de communication	CNFPT